

## Avantages et inconvénients de l'intégration des mesures formulées dans les lignes directrices ou de leur présentation dans un document distinct

	Avantages	Inconvénients
Intégration des mesures dans les lignes directrices	<p>Les mesures peuvent être perçues comme plus contraignantes si elles font partie intégrante des lignes directrices.</p> <p>La politique du 3<sup>e</sup> âge se veut transparente, et les personnes qui se sentent concernées par certaines mesures peuvent s'impliquer activement.</p>	<p>Si les mesures ne peuvent pas être mises en œuvre comme prévu, il faut s'attendre à des réactions négatives à l'égard des personnes assumant la responsabilité des mesures.</p> <p>Les lignes directrices deviennent (trop) longues, de sorte que l'on ne prend pas la peine de les lire.</p>
Mesures présentées dans un document distinct	<p>La planification de la politique du 3<sup>e</sup> âge est un processus évolutif ; il est plus facile de tenir compte de ce principe si les mesures sont présentées dans un document distinct. Dans ce format, elles peuvent être adaptées au rythme de l'évolution des circonstances, p. ex. une fois par an.</p>	<p>Les mesures sont perçues comme moins contraignantes.</p> <p>Si ce document n'est pas accessible au grand public, l'on fait preuve d'un manque de transparence en matière de politique du 3<sup>e</sup> âge.</p>

Un bon compromis peut être d'intégrer les mesures dans les lignes directrices (exemple : [Altersleitbild Oberes Emmental](#), 2022, seulement en allemand), puis de consigner les étapes de mise en œuvre, les délais, les responsabilités, les ressources, l'état de la mise en œuvre et les mesures de communication dans un plan de mesures non public (exemple Annexe 4, [Altersleitbild Grossaffoltern, Rapperswil, Schüpfen](#), 2019, seulement en allemand).